

## **Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2017 à 20h00**

Présents : Robert VIELFAURE, Michel LAPIERRE, Guy IMBERT, Gilles PEREAU, Mélanie FANGIER, Monique RIGOLLET, Éliane TARALLO, Marie LEMAIRE. Excusés : Jacques ANATOLE a donné pouvoir à Robert VIELFAURE, Juliette CONSTANTIN.

A été élu Secrétaire de séance : Gilles PEREAU.

### **1. Délibération : maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la RD5 et l'accessibilité de la salle polyvalente**

Les travaux de mise en sécurité de la RD5 et d'accessibilité de la salle polyvalente ont été chiffrés par le bureau d'étude Géo-SIAPP à un montant prévisionnel de 185 000 € HT.

M. le Maire propose d'attribuer la maîtrise d'œuvre des travaux à la société Géo-SIAPP, pour un montant de 14 800 € HT (soit 8% du montant total HT des travaux).

**Adopté à l'unanimité**

### **2. Délibération : convention avec le Département pour les travaux sur la RD5**

Le Département prend à sa charge le coût de la réfection du revêtement de la route départementale 5 sur la portion concernée par les travaux. Le Conseil Municipal donne pouvoir à M. le Maire pour signer la convention.

**Adopté à l'unanimité**

### **3. Délibération : indemnité des élus**

Modification de l'indice sur lequel les indemnités de fonction des élus sont calculées. On parle désormais d'Indice Brut Terminal.

**Adopté à l'unanimité**

### **4. Délibération : participation financière à la commune de Chassiers pour l'école pour l'année scolaire 2016/2017**

La commune de Chassiers présente le coût de scolarisation des enfants de Rocher dans son école :

- partie obligatoire : 784, 80 € par enfant
- participation au coût des sorties scolaires : 8, 77 € par enfant
- participation au coût des activités périscolaires : 209, 37 € par enfant

M. le Maire propose de prendre à la charge de la commune de Rocher la partie obligatoire et la participation au coût des sorties scolaires, soit une contribution totale de 793,57 € par enfant.

*Pour : Robert VIELFAURE, Michel LAPIERRE, Guy IMBERT, Mélanie FANGIER, Monique RIGOLLET, Marie LEMAIRE*

*S'abstiennent : Gilles PEREAU, Éliane TARALLO*

**Adopté à la majorité**

**5. Délibération : participation financière à l'école privée de Largentière pour l'année scolaire 2016/2017**

Quatre enfants de la commune sont scolarisés à l'école privée de Largentière. M. le Maire propose de reconduire la contribution accordée l'année scolaire précédente, soit 650 € par enfant.

**Adopté à l'unanimité**

**6. Délibération : Motion de soutien à l'école de Chassiers menacée par la fermeture d'une classe**

**Adopté à l'unanimité**

**7. Délibération : soutien à la SCOP MEITIS**

La SCOP MEITIS propose un accompagnement social et éducatif en direction de mineurs isolés, sous mandat judiciaire, sous tutelle de l'État. Elle dispose d'un logement sur la commune de Rocher, où sont accueillies deux jeunes.

Le Conseil Municipal constate la présence de cette structure sur sa commune et n'observe aucune difficulté à ses activités.

**Adopté à l'unanimité**

Mélanie FANGIER quitte le Conseil Municipal et donne pouvoir à Marie LEMAIRE.

**8. Délibération : Budget primitif 2017**

FONCTIONNEMENT : 178 738, 00 €

INVESTISSEMENT : 466 626, 00 €

**Adopté à l'unanimité**

**9. Délibération : taux de promotion des agents**

Le Conseil Municipal fixe à 100% le taux de promotion aux grades d'adjoint technique principal de 1<sup>e</sup> classe et de rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe.

**Adopté à l'unanimité**

**10. Délibération : modification du poste d'adjoint technique principal de 1<sup>e</sup> classe**

Le poste d'adjoint technique principal de 1<sup>e</sup> classe passera de 17h30 par semaine à 21 h par semaine au 1/06/2017.

**Adopté à l'unanimité**

**11. Délibération : création du poste de rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe**

Le poste de rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe est créé au 1/6/2017.

**Adopté à l'unanimité**